Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212900518-20260622-2026_06_22_063-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

VILLE D'ERGUÉ-GABÉRIC

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2026

Rapporteur : Audrey CAPITAINE

DÉLIBÉRATION n°2026-063 – TARIFS 2026 – SECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE : LOCATION DE MATÉRIEL

L'An deux mil vingt-six, le vingt-deux juin, les membres du Conseil municipal de la commune d'Ergué-Gabéric se sont réunis en séance à 19 h 00, à la salle des mariages, sur la convocation qui leur a été donnée le seize juin, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 26 Absents : 3 Votants : 29

Etaient présents : M. Damien ABOLIVIER, Mme Marie-Laure LE MEUR, M. Michel HOSTIOU, Mme Hatice DEMIR, M. Eric GUÉGUEN, Mme Anne PÉRENNES, M. Cédric PATINEC, M. Pierre-André LE JEUNE, M. René BIZIEN, Mme Annie DESTAILLATS, Mme Ghislaine KERGOAT, M. Claude MARCHAND, M. Frantz DASIVLA, M. Jean-Michel MOULLEC, Mme Stéphanie LE CREN, M. Florian HERRY, M. Ludovic DERRIEN, Mme Cécile LE COSSEC, M. Christophe COSMAO, M. Damien JÉGOU, Mme Coralie HUITRIC, Mme Audrey CAPITAINE, Mme Jasmine FUTCHER, Mme Marine THOMAS, M. Paul MONFORT, M. Killian LE GALL

Etaient absents :
Mme Béatrice MONCUS, excusée, qui a donné pouvoir à M. Michel HOSTIOU
Mme Gwenn PÉRENNES, excusée, qui a donné pouvoir à M. Damien JÉGOU
Mme Virginie LE CORRE, excusée, qui a donné pouvoir à Mme Marie-Laure LE MEUR

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie LE CREN

♦♦♦

Dans le cadre de l'actualisation au **1er septembre 2026** des tarifs applicables dans le secteur de l'administration générale, il est proposé d'adopter les tarifs de mise à disposition de matériel et de solliciter une participation forfaitaire pour la livraison selon les modalités suivantes :

Le matériel est à retirer aux ateliers municipaux par le preneur aux jours et heures d'ouverture (retrait : le vendredi jusque 17h30 ; retour : le lundi à partir de 8h00).

location de matériel	TARIFS AU 01/09/2025	TARIFS AU 01/09/2026
ensemble plateau bois (2,90m x 0,90m) 2 tréteaux 2 bancs ou 10 chaises	17,00 €	18,00 €
matériel pris à l'unité		
1 plateau bois (2,90m x 0,90m) + tréteaux	9,00 €	10,00 €
1 banc	7,00 €	8,00 €
1 chaise	4,00 €	5,00 €
1 barrière	5,00 €	6,00 €

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212900518-20260622-2026_06_22_063-DE

Livraison de matériel : participation en sus de 30€

Ces tarifs s'appliqueront à compter du 1er septembre 2026 et feront l'objet d'une révision annuelle.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DE VOTER** les tarifs proposés.

Le Maire,
Damien ABOLIVIER

